

BILAN 2022



afus 16

**L'Hébergement d'Urgence
personnes hébergées à l'hôtel**



**Fédération des Acteurs de l'Urgence
Sociale de la Charente**

BP 61024 – 16001 ANGOULEME CEDEX

Tél : 05 45 93 62 91

Courriel : secretariat@afus16.fr

Web : afus16.fr

Sommaire :

1. Les orientations vers les hôtels	3
1. Evolution des nuitées hôtelières.....	3
2. Répartition des nuitées en fonction des typologies des ménages	3
3. Les démarches entreprises par les ménages hébergés à l'hôtel :	4
2. Pour les isolés	4
3. Pour les familles	5
4. Analyse qualitative de l'activité de l'année par l'équipe	6

1. Les orientations vers les hôtels

L'hôtel est peu adapté au long séjour, et encore au moins pour les familles, en plus d'être coûteux, mais pourtant indispensable au bon fonctionnement du dispositif d'urgence, pour héberger les familles le temps de pouvoir évaluer la situation et d'organiser une solution de sortie.

1. Evolution des nuitées hôtelières

Le nombre de nuitées hôtelières a très fortement augmenté cette année + 400% par rapport à 2021. 4225 nuitées ont été réalisées en 2022.

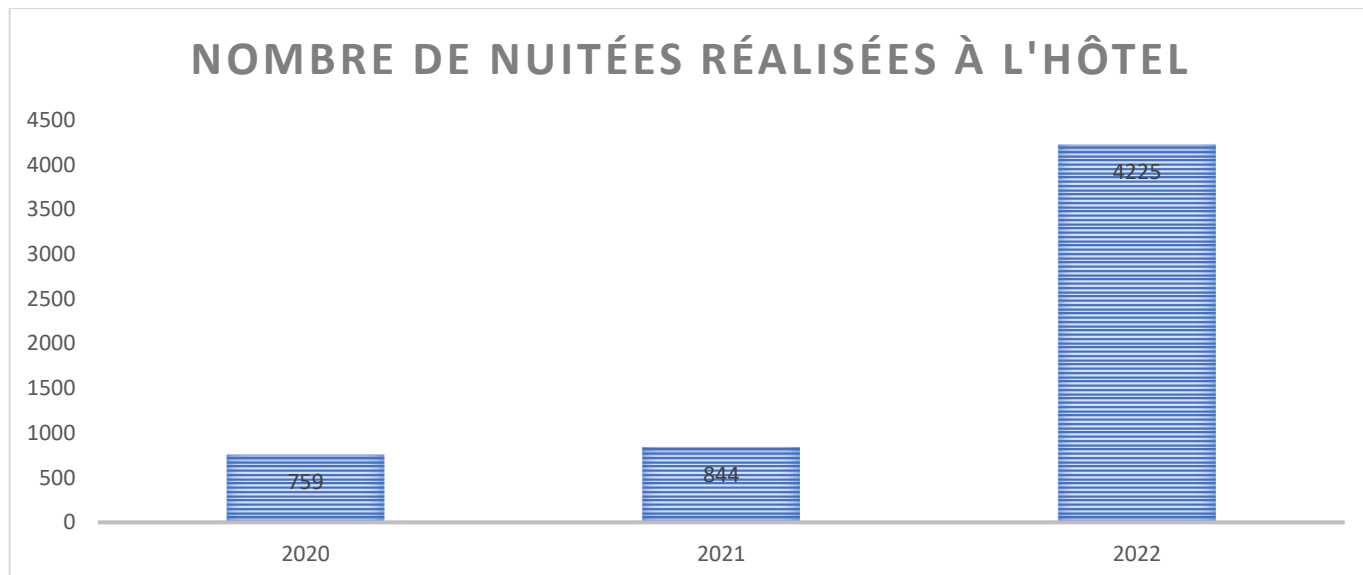


Figure 1

2. Répartition des nuitées en fonction des typologies des ménages

- 58 nuitées pour les personnes isolées
- 2891 nuitées pour des ménages accompagnés d'enfant de + 3 ans
- 1276 nuitées hôtelières pour des ménages accompagnés d'enfant de - 3 ans pour 22 ménages différents. Dont 425 nuitées pour les enfants de - 3 ans (18 enfants différents).

Une chambre peut héberger 3 à 4 personnes selon l'âge des enfants.

74 ménages différents ont été hébergés à l'hôtel :

- 7 femmes,
- 24 hommes,
- 3 couples sans enfants à charge.
- 19 couples avec enfants, dont 46 enfants de plus de 3 ans et 18 enfants de - de 3 ans,
- 21 femmes seules avec enfants.

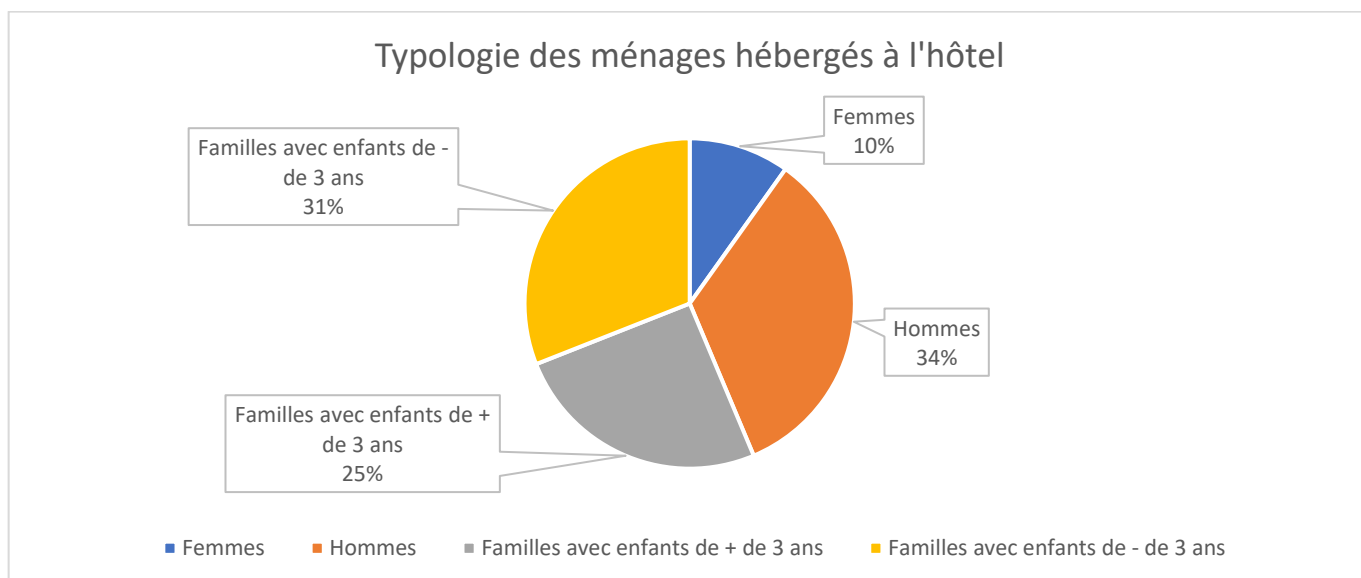


Figure 2

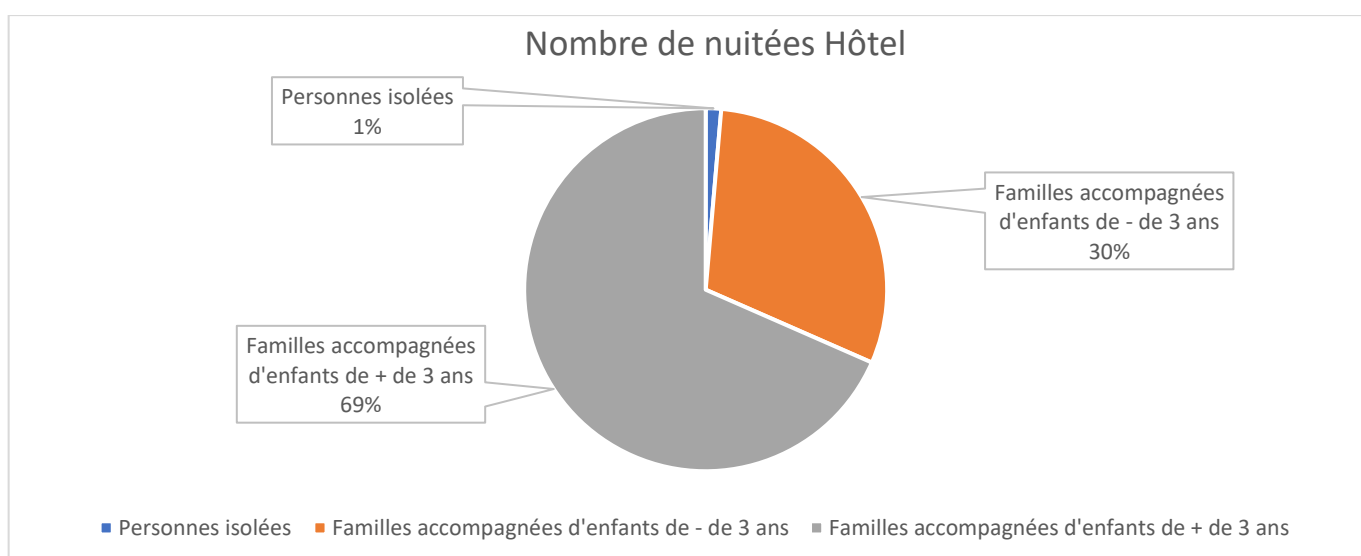


Figure 3

3. Les démarches entreprises par les ménages hébergés à l'hôtel :

- Primo arrivant souhaitant déposer une demande d'asile,
- Ménage souhaitant déposer une demande de régularisation à la Préfecture,
- Demandeurs d'asile dans l'attente d'une orientation vers une place CADA/HUDA,
- Rupture familiale.

2. Pour les isolés

En 2022, nous avons eu très peu recours à l'hôtel pour les personnes seules. En effet, ce public cumulait les problématiques qui rendaient les orientations vers les structures collectives ou hôtels impossible.

Seulement, 58 nuitées ont été réalisées pour les personnes isolées, soit 1% du volume total des nuitées. 38 personnes différentes ont pu être orientées. Soit 7 femmes, 24 hommes et 3 couples sans enfants à charge.

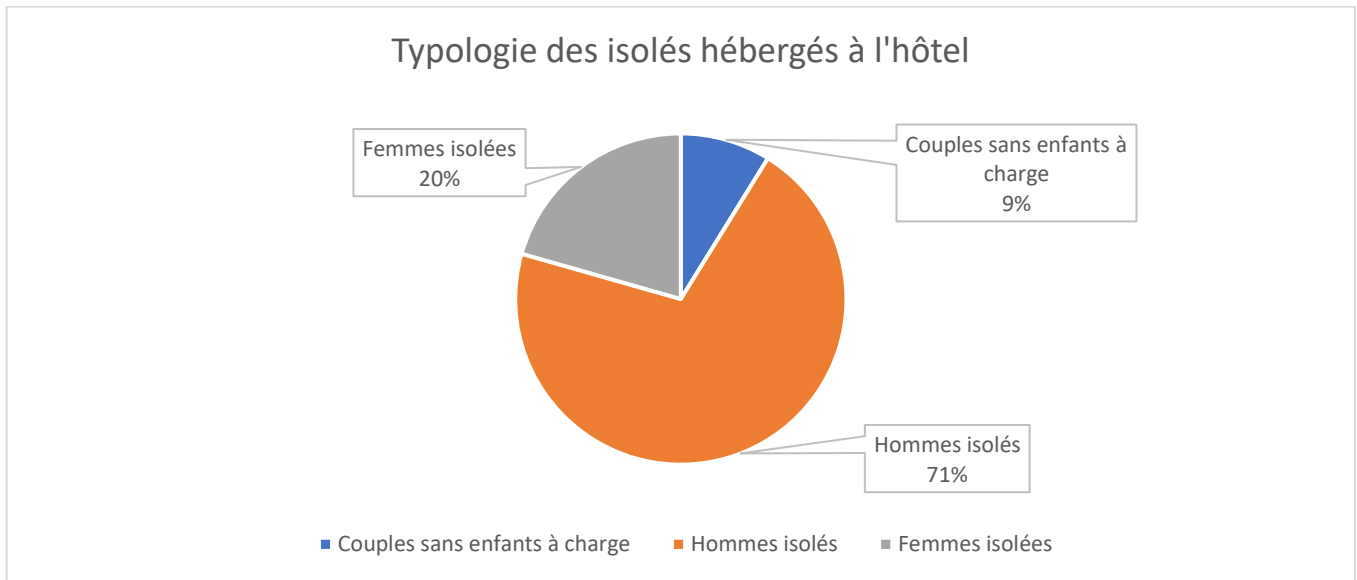


Figure 4

76 % de ces orientations se sont faites durant des périodes de grands froids en période hivernale, les 24 % autres concernaient principalement des personnes vulnérables n’ayant pas pu bénéficier d’un hébergement d’urgence adapté.

Le profil de ces personnes est varié mais les profils principaux sont :

- Une femme enceinte,
- Une personne en emploi ou en formation,
- Une personne sortant d’hôpital ou devant intégrer un logement ou une structure d’insertion.

3. Pour les familles

En 2022, 40 ménages ont été hébergés à l’hôtel :

- 19 couples avec enfants, dont 46 enfants de plus de 3 ans et 18 enfants de – de 3 ans,
- 21 femmes seules avec enfants.

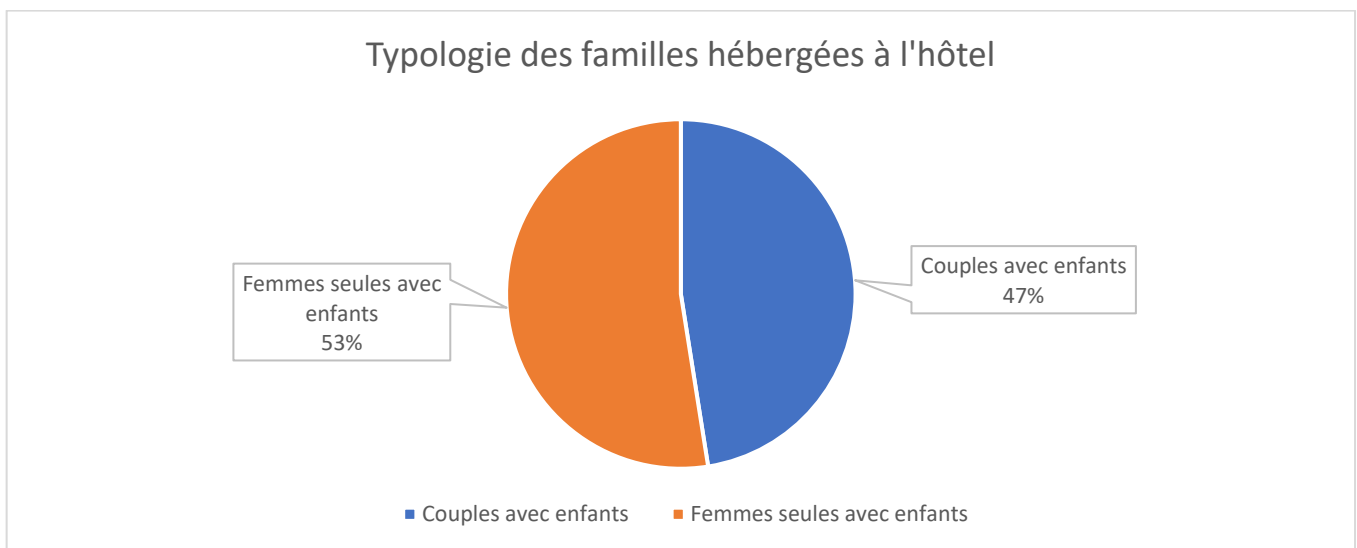


Figure 5

4. Analyse qualitative de l'activité de l'année par l'équipe

En 2022, nous avons recruté une deuxième référente qui a la charge d'assurer le suivi des personnes hébergées à l'hôtel. La création de cette nouvelle référence a eu un effet positif sur nos relations avec les hôtels, qui avaient ainsi une personne référente sur site pouvant gérer les problèmes, permettant ainsi à l'hôtelier de se sentir moins seul face à notre public.

Cette référente a permis aussi d'assurer l'évaluation et la référence de parcours des familles qui sollicitent le 115 et qui ne sont pas encore hébergées par le service famille.

Elle gère le quotidien des ménages hébergés à l'hôtel. Elle s'assure qu'ils ont un référent social attiré au sein d'une MDS ou d'un CCAS afin de pouvoir les accompagner dans leur démarche d'insertion ou de relogement.

Elle fait aussi un retour au 115 pour se coordonner sur les prolongations ou les arrêts de prise en charge.

Les motifs des fins de prise en charge sont majoritairement des réorientations vers une place en logement d'urgence ou hébergement d'urgence.

Les hébergements de longue durée à l'hôtel sont compliqués à gérer pour les équipes. Les familles s'installent et cela peut occasionner une gêne pour la clientèle. Il n'est pas possible de cuisiner, ni de conserver de la nourriture au frais ; ce qui peut poser un problème sanitaire en période estivale.

Cependant ce format d'hébergement est indispensable, pour héberger en urgence les familles le temps de pouvoir évaluer la situation et d'organiser une solution de sortie dans un dispositif saturé.

